Numéro 2266 du Vendredi 14 Octobre 2022 • Prix : 300 F CFA •

Le Journal des décideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Energies renouvelables, stockage de l'énergie et sécurité • (Page 03)

ARESS SAS et Victron Energy exposent des innovations

◆Une quarantaine de professionnels formés

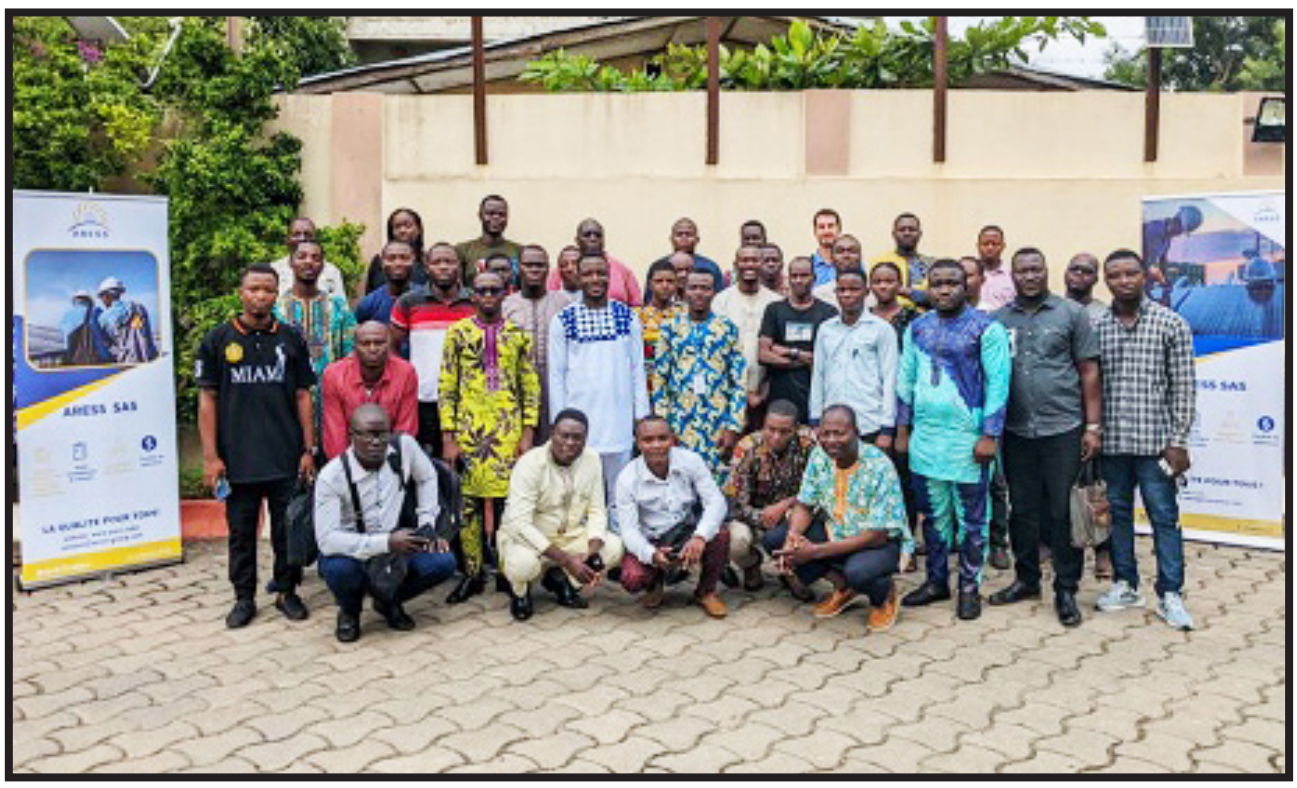

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Energie et numérique

Rencontre tripartite Banque mondiale, Uemoa et BOAD à Washington

A l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2022 du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (GBM) qui se ... • (Page 05)

Echanges entre partis politiques

Pascal Essou pour zéro violence aux législatives de 2023

Le lundi 10 octobre 2022 a eu lieu à Grand-Popo, une séance d'échanges entre les partis politiques, les ... • (Page 11)

Assemblée nationale du Bénin

Des clarifications sur la notion de suspension d'exécution de peine

James William Gbaguidi, Porte-parole de l'Assemblée nationale du Bénin a animé, hier jeudi 13 octobre 2022 au ... • (Page 10)

Attractivité dans le commerce

188ème, le Bénin perd 6 places au classement "Bloom Consulting" 2022

Bien qu'il se soit illustré ces dernières années grâce à ses réformes, le Bénin, ... • (Page 04)

« Mois du consommons local »

La CCI Bénin pour l'implication des journalistes

La presse nationale se joint à la commémoration de la 3ème édition du « Mois du consommons local ». L'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) et la ... • (Page 03)

Notation financière • (Page 02)

Le Bénin conserve la note "B+ de Fitch avec perspective stable"

Secteur agricole au Bénin

Une plateforme de mesure des performances des SFD lancée

Recueillir et suivre les données sur le financement du secteur agricole par les Services financiers décentralisés ... • (Page 11)

Gratuit.
Facile. Sécurisé.
La banque mobile
au bout des doigts.*
Quel que soit votre téléphone !
*Service disponible pour les abonnés MTN et Moov Africa
*826#
Ecobank
La Banque Panafricaine
ecobank.com

Notation financière

Le Bénin conserve la note "B+ de Fitch avec perspective stable"

L'agence internationale de notation financière Fitch a maintenu la notation "B+" attribuée à la République du Bénin, "avec perspective stable". Selon le communiqué du Ministère de l'Economie et des Finances, du 10 octobre 2022, cette décision atteste de la résilience du pays face à la pandémie de Covid-19 et la guerre russo-ukrainienne, ainsi que de la qualité de ses fondamentaux économiques, malgré un contexte macroéconomique global dégradé.

• *Falco VIGNON*

Le Bénin continue de faire parler de lui en matière de gouvernance économique. L'agence internationale de notation financière Fitch a salué les perspectives de croissance de l'économie béninoise, dans un cadre budgétaire sain marqué par un endettement modéré et un déficit maîtrisé. L'agence internationale de notation financière reconnaît le dynamisme de l'économie béninoise et son rebond marqué en 2021, à 7,2%, suivi d'une croissance de 5,5% en 2022. L'agence souligne la résilience de l'économie malgré les chocs externes et prévoit une croissance moyenne de 6% sur 2023-2024, portée par le Programme d'Actions du Gouvernement. Fitch souligne par ailleurs l'exposition modérée du Bénin aux pressions inflationnistes actuelles, en raison de la qualité des récoltes et des mesures de soutien introduites par le gouvernement afin de limiter les répercussions de la hausse des prix sur la population. Le niveau d'inflation est ainsi demeuré contenu en 2022, s'établissant à 1,3% entre janvier et août. L'agence salue par ailleurs le programme innovant conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI), qui participe à couvrir les besoins de financement du gouvernement et soutient le retour à une trajectoire de consolidation fiscale, anticipée dès 2022. L'agence prévoit une augmentation progressive des recettes du gouvernement, portée par le programme de réformes en cours et la forte croissance économique. Le solde budgétaire devrait ainsi converger en 2024 vers la norme communautaire de -3,0%. Fitch reconnaît enfin le niveau d'endettement public contenu du Bénin, que l'agence estime à 49,8% du PIB en 2021, soit un niveau inférieur aux pays de notation équivalente, et nettement plus faible que la norme communautaire de l'UEMOA. L'agence internationale de notation financière s'attend par ailleurs à une diminution du taux d'endettement public du Bénin à partir de 2024, portée par la performance budgétaire du Bénin et le dynamisme de la croissance, selon le communiqué du Ministère de l'Economie et des Finances.

Cari du jour

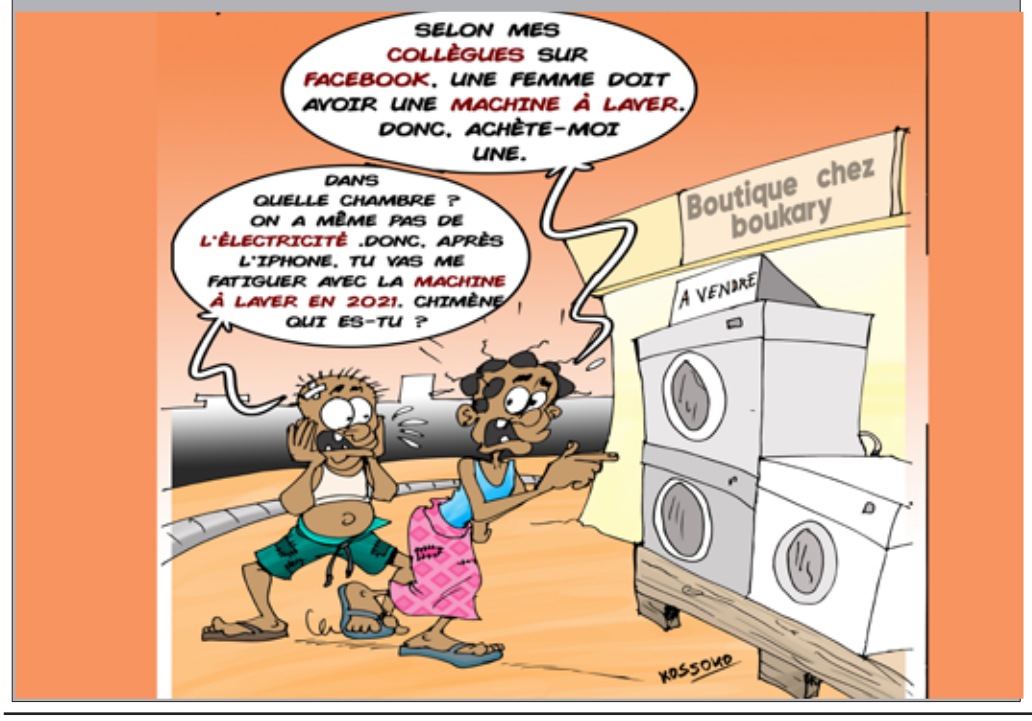

AUX DÉCIDEURS ...

Du vin pour les pauvres

Eclairez-nous ! Comment boit-on du vin les poches trouées ? Comment boit-on du vin en tant que pauvre ou démuni ? Notre structure sociale n'échappe pas à l'organisation hiérarchique d'une pyramide. Au sommet se trouvent les bourgeois, les privilégiés, les grands entrepreneurs, les gouvernants coiffés par un chef. Ils forment la classe noble. En dessous de la classe noble se trouvent les porteurs d'eau, les dirigeants et autres thuriféraires du pouvoir qui jouent les strapontins ou qui jouent les singeries pour se tirer d'affaires. Ils cherchent une place pour se faire du beurre et forment une classe intermédiaire entre la noblesse et la classe moyenne. Cette dernière est composée des citoyens qui s'efforcent d'être à l'abri du besoin.

Il y a enfin le "peuple" qui est à la recherche perpétuelle de la paix et du pain. Le peuple comprend les ouvriers, les artisans, les éducateurs à la base. Karl Marx les appelle les prolétaires. On peut les répartir en deux lots : le lot de ceux qui arrivent à satisfaire quotidiennement les cinq besoins fondamentaux de l'homme et le lot des plus démunis, des nécessiteux, des misérables et même des miséreux. Ils se placent totalement à la base de la pyramide. Ils sont schématiquement et réellement les plus nombreux des citoyens de la Nation. Ils se gardent loin de caves de vin. Or, depuis un certain temps, dans la capitale économique, il s'observe l'ouverture continuelle de caves à vin. A Cotonou, les points de vente pullulent. Si tous les Béninois parvenaient à satisfaire aisément leurs besoins fondamentaux, se loger, se vêtir, se soigner, s'instruire et se nourrir, ils auraient réglé efficacement le problème du pain. Ainsi, la prolifération des points de vente du vin suggérerait que le messie est proche, ainsi que l'a promis la Bible : Jésus revient. Tel n'est pas le cas. Le peuple est dans les lamentations. Et beaucoup de citoyens n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins vitaux loin des statistiques des laboratoires d'analyses comme l'ex INSAE. Alors le vin que propose Cotonou dans ses coins stratégiques, contraste avec la réalité. Qui sont les clients de ces caves ? Et si ces points de vente se multiplient, c'est qu'il y a une clientèle. Assurément elle est constituée de citoyens de la classe noble qui se déploient dans l'acquisition de vieilles maisons de Cotonou pour les rénover au goût de la modernité. La seule justification qui tienne pour expliquer comment le vin voit le jour à Cotonou au milieu des pauvres, c'est qu'il constitue une offre pour la minorité de riches qui s'en procure pour garnir ses tables à manger. Le peuple, quant à lui, meurt du Sodabi frelaté auquel il s'adonne sans modération.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Décarbonisation : AngloGold Ashanti va émettre une obligation verte de 250 millions USD

AngloGold Ashanti, compagnie minière sud-africaine, a annoncé mercredi 12 octobre, son intention d'émettre prochainement une obligation verte de 250 à 300 millions USD pour financer ses projets de décarbonisation en Afrique et dans le monde. Cette initiative entre dans le cadre de la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30% d'ici 2030. Pour atteindre ses objectifs, le géant minier a fait savoir qu'il va se baser sur l'utilisation intensive d'énergie propre pour ravitailler en électricité ses mines d'or qui se trouvent en Afrique et ailleurs dans le monde.

Energies renouvelables, stockage de l'énergie et sécurité

ARESS SAS et Victron Energy exposent des innovations

(Une quarantaine de professionnels formés)

Du 05 au 07 octobre 2022 à Cotonou, ARESS SAS et Victron énergie ont présenté des solutions de stockage, de gestion, d'accès et de maintenance aux énergies renouvelables. Une quarantaine de professionnels venus de différents secteurs d'activité ont été également outillés sur la gestion des solutions Victron, dont ARESS SAS est le grand partenaire au Bénin.

• *Bidossessi WANOU*

• *Photo de famille lors Formation*

Le Bénin ne cesse d'être confronté à des crises énergétiques avec de graves répercussions sur l'économie et des vies humaines comme c'est récemment le cas au Centre national hospitalier universitaire et qui continue par défrayer la chronique. Face à la situation, les énergies renouvelables avec de meilleures technologies restent l'une des solutions qui s'offrent aux institutions, ménages et différents acteurs économiques et au-delà, l'efficacité dans cette solution reste un défi majeur. C'est bien à cela que travaille ARESS SAS qui a réuni les acteurs et professionnels à divers niveaux pour leur présenter des offres et solutions innovantes dans la technologie des énergies renouvelable, le stockage, la surveillance…Durant trois jours, avec son partenaire Victron, de nombreuses solutions ont été présentées à la cible mobilisée pour la circonstance. Il était question d'initier les professionnels aux techniques d'installation et de gestion des équipements notamment les batteries en lithium, en vue de pallier les crises avec des équipements Victron qui ont fait leurs preuves depuis 47 ans dans plus d'une trentaine de pays du monde. L'initiation à la technologie des énergies renouvelables au Bénin est une première au Bénin grâce à Aress SAS et son partenaire Victron dont il est le distributeur agréé des produits au Bénin. Dans ses propos liminaires à la séance de présentation et de formation, Léonide Sinsin, Directeur général d'Aress SAS a reprécisé les raisons de cette initiative: « Nous sommes partis du postulat que l'ensemble des participants conviés à cette séance, font face à une problématique avancée de stockage de l'énergie et de la gestion en temps de rupture. Nous avons des projections aujourd'hui pour tout ce qui est infrastructures sociocommunautaires, que ce soit centre de santé, unité de police, écoles dans les périphéries où il n'y a pas l'énergie et où, la question de la sécurité est plus qu'à l'ordre du jour ». Conduit par Clément Joulain, responsable Afrique francophone et quelques pays anglophones de Victron Energy, l'atelier de formation a été l'occasion de présenter aux participants, une gamme variée de technologie et d'outils de stockage en vue de pallier la rupture ou de disposer de l'énergie à plein temps. En effet « le but de l'atelier est de vous présenter Victron Energy, la société et qu'on est capable de faire notre expertise, mais aussi l'objectif, c'est qu'on puisse échanger sur les bonnes pratiques, des retours d'expériences, faire un état des lieux de la filière et de voir ce qui se profile dans les années à venir parce qu'il y a des choses intéressantes et qui se dessinent en terme de technologies, de solutions...», a renseigné Clément Joulain. Selon ce dernier, il est question d'outiller les acteurs à divers niveaux, producteurs, distributeurs, installateurs, usagers, institutions…à jouer leur rôle pour une meilleure structuration de la filière. Durant la formation, les nombreuses solutions déployées déjà sur le terrain notamment dans les centres de santé, les écoles, les hôtels et restaurant par Aress SAS et Victron dans plusieurs pays en matière de stockage d'énergie ont été présentées aux participants. Ils ont été entretenus également sur l'intérêt des énergies renouvelables et du stockage qui permettent d'accroitre et de renforcer leur puissance. Selon Joulain, il s'agit d'équipements conçus pour répondre à toute sollicitation donc adaptable à toute autre marque en raison de la qualité et la résistance. Mieux, pour chaque matériel, Victron Energy offre une garantie de cinq ans à dix ans. La technologie Victron intègre la dématérialisation et donne priorité au fonctionnement à distance, même pour les besoins de maintenance, a souligné Clément Joulain. C'est ce qui justifie les solutions de contrôle et de supervision à distance qu'offre la société Victron Energy. La mise à disposition de ces installations peut se faire suivant le mode Pay as you go, ce qui exclut toute pression financière sur les usagers bénéficiaires.

3ème édition du « mois du consommons local »

La CCI Bénin œuvre pour l'implication des journalistes dans la promotion des produits locaux

La presse nationale se joint à la commémoration de la 3ème édition du « Mois du consommons local ». L'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI BÉNIN) ont convié au siège de l'institution consulaire, dans la matinée du mercredi 12 octobre 2022, une soixantaine de journalistes de la presse écrite, audio et audiovisuelle pour un café débat. « Je consomme local, je construis mon pays », c'est le thème de la causerie à laquelle ont pris part le Secrétaire Général de la CCI BENIN, Raymond ADJAKPA ABILE et le Directeur Adjoint de cabinet du Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), Ebo SACRAMENTO. Cette séance d'échanges vise à répondre à un besoin d'informations des professionnels des médias sur l'initiative de promotion des productions locaux. Un modèle de partenariat qui offre aux professionnels des médias l'opportunité de se prononcer sur le rôle qui est le leur pour accroître la visibilité des produits et autres offres locaux aux consommateurs. Pour Zakiath LATOUNDJI, Présidente de l'UPMB, la présence massive et remarquable des acteurs de la presse n'est pas le fait du hasard ; c'est le signe d'un engagement réaffirmé d'accompagner l'œuvre de développement du Bénin. Premier d'une série de plusieurs panels à organiser au cours du mois d'octobre, ce café débat a été l'occasion pour le Secrétaire Général de la CCI BÉNIN d'inviter les professionnels des médias à mettre l'accent dans leurs publications sur les productions locales à forte valeur ajoutée et dont l'impact est significative pour l'économie nationale. Lancée officiellement dans l'après-midi du mardi 11 octobre 2022 par la Ministre de l'Industrie et du Commerce, cette 3ème édition du Mois du consommons local est consacrée au secteur de l'élevage et de la pêche, rappel fait aux femmes et hommes des médias par Ebo SACRAMENTO. Il a souhaité une collaboration franche, soutenue et qualitative avec la presse nationale pour que rayonne au Bénin et dans le monde le savoir-faire béninois.

Source CCI Bénin

Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

Attractivité dans le commerce

188ème, le Bénin perd 6 places au classement "Bloom Consulting" 2022

Bien qu'il se soit illustré ces dernières années grâce à ses réformes, le Bénin, en matière de commerce attractif, reste loin dans les classements. C'est ce qu'indique le Cabinet espagnol Bloom Consulting dans son nouveau rapport 2022 sur les pays les plus attractifs pour le commerce.

● *Sylvestre TCHOMAKOU*

Alors qu'il a fait des bonds impressionnants en matière d'amélioration du climat des affaires, de digitalisation de l'administration, etc. le Bénin n'est pas encore parvenu à se positionner comme un des parfaits pays attractifs en matière de commerce. D'après le « rapport Country Brand Ranking Trade Edition 2022-2023 » du cabinet de conseil espagnol Bloom Consulting, spécialisé en Nation Branding, 50ème du classement au plan africain, le Bénin, avec la 188ème place au monde, a perdu six (06) places, comparativement au classement antérieur. Prenant en compte cinq (05) critères notamment « l'attraction de l'investissement, l'attraction du tourisme, l'attraction des talents, le renforcement de la notoriété (augmentation des efforts de diplomatie publique) et le renforcement des exportations, ce classement positionne le Nigéria en tête des pays africains les plus attractifs en matière de commerce. Chacun de ces cinq objectifs et dimensions, souligne le rapport, a un public cible spécifique avec des besoins distincts. Par ailleurs, le classement met également en avant des progrès de pays comme le Kenya, entré dans le Top 10 pour la première fois. Le pays d'Afrique de l'Est a gagné cinq places pour se classer en septième position. « La donnée digitale du Kenya montre beaucoup d'intérêt pour son économie, son secteur agricole, ses ressources naturelles et son écosystème entrepreneurial », révèle le rapport. Pour l'instant, Bloom Consulting a développé des classements uniquement pour le Commerce (Investissement) et le Tourisme.

Classement

1.Nigeria (36e mondial) a gagné une place
2.Afrique du Sud (39e mondial) a perdu une place
3.Ghana (48e mondial) a gagné 2 places
4.Maroc (50e mondial) stable
5.Egypte (51e mondial) a perdu 2 places
6.Ethiopie (58e mondial) a gagné une place
7.Kenya (71e mondial) a gagné 5 places
8.Tanzanie (76e mondial) a perdu 2 places
9.Ouganda (80e mondial) a gagné 5 places
10.Tunisie (86e mondial) a gagné 1 place
11.Mozambique (89e mondial) a perdu 3 places
12.Botswana (90e mondial) a gagné 8 places
13.Gabon (97e mondial) a gagné 6 places
14.Maurice (99e mondial) a gagné 7 places
15.Mali (104e mondial) a gagné 8 places
16.Rwanda (105e mondial) a gagné 10 places
17.Algérie (109e mondial) a perdu 7 places
18.Sénégal (110e mondial) a gagné 7 places
19.Madagascar (111e mondial) a perdu 3 places
20.Cameroun (116e mondial) a perdu 3 places
21.Côte d'Ivoire (117e mondial) a gagné 7 places
22.Malawi (119e mondial) a gagné 10 places
23.Zambie (122e mondial) a perdu 14 places
24.Togo (123e mondial) a gagné 16 places
25.Soudan (124e mondial) a perdu 12 places
26.Namibie (130e mondial) a perdu 8 places
27.Sierra Leone (133e mondial) a gagné 2 places
28.RDC '136e mondial) a perdu 15 places
29.Congo (139e mondial) a perdu 7 places
30.Seychelles (142e mondial) a gagné 6 places
31.Zimbabwe (143e mondial) a perdu 7 places
32.Guinée (144e mondial) a gagné 5 places
33.Liberia (145e mondial) a perdu 6 places
34.Libye (146e mondial) a perdu 3 places
35.Burundi (147e mondial) a gagné 7 places
36.Burkina Faso (148e mondial) a perdu une place
37.Niger (156e mondial) a perdu 4 places
38.Angola (157e mondial) a gagné 8 places
39.Mauritanie (158e mondial) a perdu 5 places
40.Tchad (159e mondial) a perdu 2 places
41.Somalie 161e mondial a perdu 11 places
42.Lesotho (164e mondial) a gagné 1 place
43.Djibouti (16e mondial) a perdu 4 places
44.Cap-Vert (168e mondial) a perdu 3 places
45.Gambie (175e mondial) a gagné 2 places
46.Eswatini (177e mondial) première apparition dans le classement
47.Soudan du Sud (178e mondial) a gagné 2 places
48.Erythrée (185e mondial) stable
49.Guinée Equatoriale (187e mondial) a perdu 4 places
50.Bénin (188e mondial) a perdu 6 places
51.Comores (189e mondial) stable
52.Guinée-Bissau (191e mondial) stable
53.Centrafrique (192e mondial) a perdu 3 places
54.Sao Tome et Principe (202e mondial) a perdu 1 place

Crise économique mondiale

Serrez la ceinture, la situation va s'empirer

Le monde se trouve au milieu d'une crise du coût de la vie et le pire reste à venir, a averti le Fonds monétaire international (FMI), mardi à Washington. Cet avertissement intervient alors que l'économie mondiale est confrontée à des défis de taille, tels que l'inflation galopante, la stagnation des trois plus grandes économies du monde, et le ralentissement de la Chine.

● *Issa SIKITI DA SILVA*

« Nos prévisions pour la croissance mondiale cette année restent inchangées, à 3,2%, mais celles pour l'an prochain ont été abaissées de 0,2 point de pourcentage par rapport à juillet, à 2,7%. Le ralentissement de 2023 sera généralisé, des pays représentant environ un tiers de l'économie mondiale devant enregistrer une contraction de leur activité économique cette année ou l'année prochaine », a souligné le chef économiste du FMI, Pierre-Olivier Gourinchas.

« La croissance dans les trois plus grandes puissances économiques, les États-Unis, la Chine et la zone euro, restera au point mort. De façon générale, les chocs de cette année vont rouvrir les blessures dont souffrait l'économie, qui ne s'étaient que partiellement cicatrisées après la pandémie. En somme, le pire reste à venir et pour beaucoup, 2023 aura l'effet d'une récession », a-t-il ajouté.

A en croire cet éminent économiste d'origine française, les pressions inflationnistes s'avèrent plus persistantes que prévu et la hausse rapide des prix cause de graves difficultés aux ménages presque partout, en particulier aux pauvres.

Intensification

L'intensification des pressions sur les prix demeure la menace la plus immédiate qui pèse sur la prospérité actuelle et future, car elle comprime les revenus réels et fragilise la stabilité macroéconomique, dixit Pierre-Olivier Gourinchas.

Les banques centrales concentrent aujourd'hui leurs efforts sur le rétablissement de la stabilité des prix, et le rythme du resserrement de leur politique s'est fortement accéléré.

Selon l'économiste français, le risque est à la fois d'en faire trop et pas assez. « Un durcissement insuffisant renforcerait davantage l'inflation, saperait la crédibilité des banques centrales et provoquerait un désencrage des anticipations d'inflation. Or l'histoire nous a montré que cela ne ferait qu'accroître, à terme, le coût d'une maîtrise de l'inflation ».

Le FMI lance un appel aux banques centrales à maintenir le cap et bien concentrer leur politique monétaire sur la maîtrise de l'inflation.

« Un durcissement excessif risquerait d'entraîner l'économie mondiale dans une récession inutilement sévère. Les marchés financiers pourraient également souffrir d'un tour de vis trop précipité. Ces erreurs n'ont cependant pas un coût égal. En sous-estimant une fois de plus à quel point l'inflation est obstinément tenace, les banques centrales mettraient à mal une crédibilité qu'elles avaient péniblement gagnée, ce qui se révèlerait encore plus préjudiciable à la stabilité macroéconomique. Si besoin, la politique financière doit veiller au maintien de la stabilité des marchés », a expliqué le chef économiste du FMI.

Energie et numérique dans l'Uemoa

Rencontre tripartite Banque mondiale, Uemoa et BOAD à Washington

A l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2022 du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (GBM) qui se tient à Washington, la Banque mondiale, la Commission de l'Uemoa et la BOAD ont tenu, mercredi 12 octobre 2022, une réunion pour discuter de la coopération et formuler des perspectives.

● *Sylvestre TCHOMAKOU*

Partenaire clé dans le développement de la région et l'approfondissement du processus d'intégration régionale, la Banque mondiale, en matière de financement des secteurs indispensables à la transformation des économies de la zone Uemoa, s'organise. En marge de l'Assemblée générale des institutions de Breton Woods qui a démarré le 10 octobre dernier, et ce, jusqu'au 16, l'institution, par la voix de sa Directrice pour l'intégration régionale pour l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Boutheina Guermazi, s'est penchée sur les perspectives de financement de projets dans les secteurs de l'énergie et du numérique au sein de l'Uemoa. Cette rencontre a été, par ailleurs, l'occasion pour les Présidents Abdoulaye Diop et Serge Ekue de passer en revue avec la Banque mondiale des projets en cours d'exécution, importants pour l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Union. En tant que partenaire au développement de la zone, la Banque mondiale intervient, au niveau de la Commission de l'Uemoa, dans le financement du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV), du Projet d'Investissement pour la Résilience côtière en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP) et du Projet Régional pour le Financement du Logement Abordable dans l'Espace UEMOA (PFLA-UEMOA). Outre la Banque mondiale, la délégation de la Commission de l'UEMOA aux Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International a eu des entretiens avec les Directeurs des Départements Afrique et Statistiques ainsi que l'Administrateur Représentant du Groupe Afrique 2 au FMI. A l'occasion, le Directeur du département Afrique, Abebe Selassie, a exprimé au Président de la Commission de l'Uemoa qui avait à ses côtés le Commissaire Mahamadou Gado, en charge des Politiques Economiques et de la fiscalité intérieure, sa satisfaction de voir le Conseil des Ministres Statutaire de l'Union tenir ses réunions de manière régulière et prendre des décisions importantes dans la marche de l'intégration régionale. Au cours de l'entretien, le point sur les programmes économiques et financiers et les relations des Etats membres de l'Union avec le FMI ont fait objet d'échanges. Le Directeur du Département Afrique a marqué à Abdoulaye Diop toute la disponibilité du FMI à continuer d'accompagner l'Uemoa et ses Etats membres dans la stabilité macroéconomique. Dans la série des échanges, en séance de travail avec Louis Marc Ducharme, Directeur du Département des Statistiques du FMI, le Président Abdoulaye Diop n'a pas manqué de plaider pour le renforcement de l'appui du Département des statistiques notamment en matière de diffusion de données économiques fiables, à travers un dispositif performant.

● *De la gauche vers la droite : Abdoulaye Diop (Uemoa) ; Dr Boutheina Guermazi (BM) et Serge Ekué (BOAD).*

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest
Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

-MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
-MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
-MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Crise énergétique

Le coût des crémations pourrait aussi augmenter

La hausse des prix l'énergie affecte tous les secteurs. Selon certains spécialistes, les crémations, qui utilisent beaucoup de gaz, risquent de coûter plus cher aux familles dès l'an prochain. Une étude du comparateur de services funéraires Meilleures Pompes Funèbres publiée fin septembre estime ainsi que le prix d'une crémation pourrait augmenter au « minimum » de 35 % sur les deux prochaines années, quand les contrats d'approvisionnement en gaz seront renouvelés. La part du gaz dans les coûts d'une crémation est évaluée à 20 %. Or, le prix du gaz naturel en Europe est deux fois plus élevé en octobre qu'en début d'année et a été multiplié par 7 par rapport à début 2021 sur le marché de référence, le TTF néerlandais.

Inquiétudes du secteur

La start-up funéraire Advitam estime que la hausse sera encore plus forte. Dans un communiqué publié ce mardi, elle assure que le prix pourrait être « multiplié par 2,5 » en 2023. Une estimation qui semble toutefois « surévaluée » selon d'autres experts du funéraire. De son côté, l'un des principaux groupes de pompes funèbres, Funecap, confirme à l'AFP que « des hausses sont à prévoir » mais que leur montant est encore inconnu. Son principal concurrent, OGF, n'a pas souhaité s'exprimer. « Il y a une vraie inquiétude sur le sujet dans le secteur », confirme Antony Fallourd, directeur général du réseau de pompes funèbres Funéplus, qui craint qu'une forte hausse des prix ne renforce la mauvaise image de certains établissements du funéraire, parfois considérés comme des « profiteurs de mort ». Frédérique Plaisant, présidente de la Fédération française de crémation, estime, elle, que « si les prix augmentent trop, ce n'est pas sûr que les familles puissent payer ». Elle redoute que cela contraigne le choix des familles entre inhumation et crémation, alors qu'il s'agit d'un « choix profond » lié aux convictions de chacun.

Des situations variables

En pratique, la décision d'augmenter les prix des crémations ne peut être prise qu'au cas par cas par les communes disposant d'un crématorium : elles s'en occupent directement ou confient la gestion à un prestataire privé. Plutôt que de faire peser la hausse des coûts sur les familles endeuillées, certaines pourraient donc décider de s'arranger avec ces prestataires en baissant par exemple la « redevance d'occupation du domaine public », une somme qu'ils versent aux communes pour exploiter le crématorium, ou encore en subventionnant directement les crémations. Les hausses de prix dépendront aussi de la situation de chaque crématorium. Selon Charles Simpson, auteur de l'étude de Meilleures Pompes Funèbres, elles pourraient être plus importantes pour ceux gérés par des prestataires indépendants que par des grands groupes, car ces derniers négocient plus facilement leurs contrats d'énergie et sont donc moins exposés à la hausse des coûts. Pour Frédérique Plaisant, une solution au niveau national serait préférable. Elle appelle ainsi l'Etat à intervenir et les fournisseurs de gaz à faire un geste envers les crématoriums. À noter que la crémation représente un peu plus de 40 % des obsèques en France. Si un grand nombre de familles décidait de privilégier un enterrement, cela pourrait aussi poser des problèmes de place dans les cimetières.

20 minutes

Sommet

Le G20 Finance se retrouve dans un contexte de crise économique et de blocages internes

Une réunion sous tension. Les ministres des Finances et banquiers centraux du G20 se réunissent jeudi à Washington dans un contexte économique mondial très affecté par la guerre en Ukraine, la présence de la Russie dans ce club rendant dans le même temps toute possibilité de consensus très incertaine. Cette réunion, de 9h30 à 13h30 heure de Washington, abordera entre autres sujets les blocages concernant la réforme sur la fiscalité internationale ainsi que le secteur financier.

Croissance en berne

Réunis mercredi soir à l'occasion d'un dîner de travail, les grands argentiers de ce forum intergouvernemental devaient aborder l'affectation de droits de tirages spéciaux du Fonds monétaire international aux pays pauvres, la question de la dette, et l'état de l'économie mondiale après huit mois d'invasion russe en Ukraine. Celle-ci subit un sévère coup de froid, s'est alarmé mardi le Fonds monétaire international dans ses perspectives économiques qui ont revu à la baisse la prévision de croissance sur la planète l'an prochain et même prévu une récession en Allemagne et en Italie. Concernant la dette des pays pauvres, la hausse actuelle des taux d'intérêt couplée à la flambée des prix de l'énergie risque même de faire ressurgir une « vague de crise de la dette » s'est inquiétée la Banque mondiale vendredi. Dans ce contexte de déprime économique, la présence de la Russie aux discussions du G20 devrait nettement compliquer la tâche des dirigeants de cette organisation pour trouver un consensus dans leur déclaration finale.

20 minutes

Côte d'Ivoire

L'Etat prévoit un budget de près de 17 milliards $ pour 2023

En pleine crise inflationniste qui fragilise certains secteurs d'activité, l'Etat ivoirien veut renforcer son action pour la résilience économique et le pouvoir d'achat des ménages en 2023. A cet effet, les autorités tablent sur une hausse des dépenses mais aussi sur un resserrement du déficit. La Côte d'Ivoire table sur un budget à 11 494 milliards FCFA (16,9 milliards $) pour l'année 2023. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement à l'issue du Conseil des ministres tenu le mercredi 12 octobre. D'après les autorités ivoiriennes, ce nouveau projet de Loi de finances s'inscrit en hausse de 18,1% par rapport au budget initial de l'année 2022, et de 8,9% par rapport au budget révisé de l'année en cours. Il sera essentiellement destiné à soutenir davantage les secteurs économiques ivoiriens en difficulté et à contenir la poussée inflationniste qui touche le pays et ses homologues d'Afrique de l'Ouest depuis de nombreux mois. « Cette orientation vise à consolider le rythme de progression des activités économiques actuelles qui sont autour de 6,8%, un rythme qui devrait être poussé à 7% en 2023 et de façon à préserver le pouvoir d'achat des populations et maintenir le climat social actuellement apaisé », a indiqué le gouvernement. Dans cette logique, le gouvernement projette déjà une hausse de ses budgets 2024 et 2025, qui devraient s'afficher respectivement à 13 072,4 milliards FCFA (19,3 milliards $) et 14 169,6 milliards $ (près de 21 milliards $). Pour rappel, le gouvernement avait adopté, l'année dernière, un plan national de développement qui s'étend jusqu'en 2025 et qui prévoit une croissance moyenne de 7,65% et une hausse du taux d'investissement de 4 points de pourcentage pour atteindre 27,1% du PIB en 2025. Notons que pour 2023, les autorités s'attendent à une baisse du déficit budgétaire à 4,3% du PIB, contre une projection de 6% pour cette année.

Obligataires domestiques

Le Nigeria envisage de restructurer sa dette et de refinancer ses emprunts

La dette publique du Nigeria se chiffrait à 103,3 milliards de dollars au deuxième trimestre 2022. Elle est cependant dominée par les emprunts intérieurs qui ont atteint 63,2 milliards de dollars sur la période étudiée. Le Nigeria envisage de restructurer sa dette et de refinancer ses emprunts obligataires domestiques pour faire face à l'augmentation du fardeau du service de la dette, a rapporté l'agence Bloomberg le mercredi 12 octobre, citant la ministre des Finances, Zainab Ahmed (photo). « Le gouvernement prévoit de refinancer les emprunts obligataires domestiques qui arrivent à échéance cette année et l'année prochaine », a déclaré Mme Ahmed dans un entretien accordé à Bloomberg. « Pour le portefeuille de dette plus important, nous venons d'engager des conseillers afin d'évaluer comment le gouvernement peut obtenir un allègement supplémentaire par le biais d'une restructuration et de négociations pour l'extension de la durée de remboursement », a-t-elle ajouté sans plus de précision. Selon les données de la Banque mondiale, le Nigeria est confronté à une hausse de son service de la dette, qui devrait atteindre cette année 102% des recettes de l'Etat, alors que le gouvernement a présenté au Parlement début octobre un ambitieux programme de dépenses de 20 500 milliards de nairas (47,10 milliards $) dans le cadre du projet de Budget de l'Etat pour 2023.

Prêts concessionnels et semi-concessionnels

Le Parlement a approuvé ce projet de budget qui prévoit également des emprunts de 8 400 milliards de nairas destinés à combler une partie du déficit budgétaire estimé à 10 780 milliards de nairas, soit 4,8 % du PIB. « Le budget 2023 est conçu pour que nous obtenions des financements à hauteur de 50 % sur le marché intérieur et de 50 % sur à l'extérieur. Il s'agira d'une combinaison d'emprunts concessionnels, de dettes bilatérales et de financements sur le marché international des capitaux », a détaillé la ministre nigériane des Finances, indiquant cependant que le gouvernement n'envisagera l'émission d'un eurobond que si les taux se rapprochent des niveaux auxquels ils s'étaient situés lors de la dernière émission datant de mars 2022. Le Nigeria avait émis en mars dernier des euro-obligations à un taux de 8,375 %, soit un niveau bien plus élevé que celui d'une opération similaire réalisée huit mois plutôt. Selon un rapport publié le 19 septembre dernier par l'Office nigérian de gestion de la dette (DMO), la dette publique du Nigeria se chiffrait à 103,3 milliards $ au deuxième trimestre 2022. Bien qu'il s'inscrive en hausse par rapport aux 100 milliards $ de dette enregistrée à fin mars dernier, ce montant représente 23,06% du PIB du pays ouest-africain. Le DMO a également précisé que cette dette publique est dominée par les emprunts intérieurs qui ont atteint 63,2 milliards $ sur la période étudiée, alors que 58 % de l'encours de la dette extérieure du pays est constitué de prêts concessionnels et semi-concessionnels.

Ecofin du 12 Octobre 2022

BRVM 10	158,36
Variation Jour	-0,31 %
Variation annuelle	3,16 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 197 — jeudi 13 octobre 2022 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	198,78
Variation Jour	-0,15 %
Variation annuelle	-1,73 %

Evolution des indices

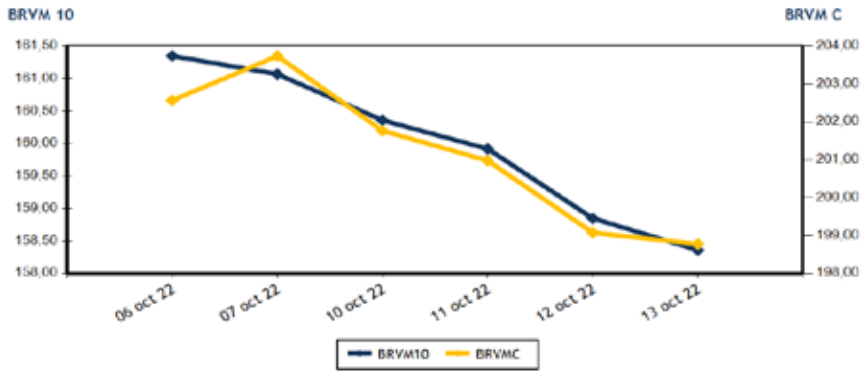

Volumes et valeurs transigés

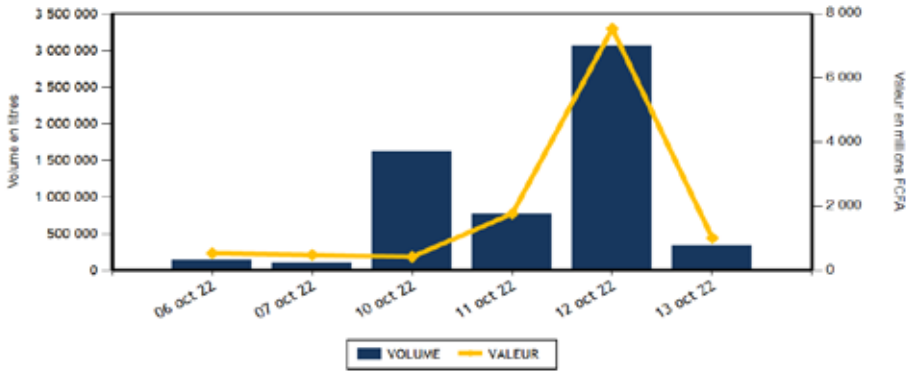

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 983 252 098 436	-0,15 %
Volume échangé (Actions & Droits)	300 775	-87,17 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	579 876 244	24,59 %
Nombre de titres transigés	40	-4,76 %
Nombre de titres en hausse	8	-11,11 %
Nombre de titres en baisse	20	-4,76 %
Nombre de titres inchangés	12	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 618 415 692 010	-0,12 %
Volume échangé	42 579	-94,05 %
Valeur transigée (FCFA)	427 947 000	-93,94 %
Nombre de titres transigés	7	-58,82 %
Nombre de titres en hausse	4	100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-80,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-80,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	960	7,26 %	-19,33 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 380	5,34 %	-17,86 %
TOTAL CI (TTLC)	2 350	5,15 %	11,90 %
SICABLE CI (CABC)	1 100	4,76 %	8,37 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 595	4,58 %	-9,76 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	835	-7,22 %	-1,76 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	865	-6,99 %	-3,35 %
SETAO CI (STAC)	1 200	-6,61 %	64,38 %
SICOR CI (SICC)	6 495	-5,87 %	26,86 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 255	-4,26 %	-22,32 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,22	-0,12 %	-6,26 %	11 964	12 468 510	26,55
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	458,93	-0,70 %	2,25 %	21 168	258 185 880	8,87
BRVM - FINANCES	15	74,22	-0,22 %	-3,77 %	246 767	271 834 719	7,17
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	-3,76 %	-41,05 %	2 879	4 448 330	5,86
BRVM - AGRICULTURE	5	286,87	-0,67 %	17,90 %	10 478	19 703 960	5,63
BRVM - DISTRIBUTION	7	390,50	3,42 %	-4,16 %	6 277	11 755 300	28,47
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 480,66	-6,61 %	64,38 %	1 242	1 479 545	14,41
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,95	
Taux de rendement moyen du marché	7,40	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,75	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	107	
Volume moyen annuel par séance	1 083 524,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	2 015 145 554,20	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	12,72	
Ratio moyen de satisfaction	8,57	
Ratio moyen de tendance	67,41	
Ratio moyen de couverture	148,34	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	6,67	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de réference actuel des emprunts d'Etat

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI
SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS
BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	
18	SAINT GABRIEL	95605656	8EME
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLÔNES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Littre	2.265
Huile à moteur diesel	1Littre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP» Mardi 11 Octobre 2022

Jours du marché Dantokpa

Octobre 2022

Vendredi 7 Octobre 2022

Mardi 11 Octobre 2022

Samedi 15 Octobre 2022

Mercredi 19 Octobre 2022

Dimanche 23 Octobre 2022

Jeudi 27 Octobre 2022

Lundi 31 Octobre 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR – Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	**mercredi**
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	**mercredi**
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmo n	Ikèmon	**mercredi**
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	**mercredi**
	Sokka	Sokka	**mercredi**
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	**mercredi**
	Lahotan	Lahotan	**mercredi**
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraiche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquillette Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 11/10/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 11 Octobre 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var.%	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Rendez-vous technologique et collaboratif (Gitex Global)	10-14 octobre 2022	Dubaï, Emirats Arabes Unis	https://gitex.com/
Salon international des innovations et solutions pour le secteur parfumerie-cosmétiques	12-13 octobre 2022	France	https://www.cosmetic-360.com/
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
8e sommet international de l'innovation dans la finance	19 octobre 2022	Syndey, Australie	fintechsummit.com.au
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844
6e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	+251 115 443461 / belayt@un.org
Rendez-vous international de la tech	1er au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependencepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

HOROSCOPE *finance*

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Lion Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Vierge Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication ''CHEZ VOUS''

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Assemblée nationale du Bénin

Des clarifications sur la notion de suspension d'exécution de peine

James William Gbaguidi, Porte-parole de l'Assemblée nationale du Bénin a animé, hier jeudi 13 octobre 2022 au Palais des gouverneurs à Porto-Novo, une conférence de presse. Il était question pour lui de faire le point des lois votées au cours des 3e et 4e sessions extraordinaires de l'Assemblée nationale du Bénin au titre de l'année 2022.

● *F.V.*

La rencontre de James William Gbaguidi avec les professionnels des médias a été aussi une occasion pour le Porte-parole de l'Assemblée nationale de faire la lumière sur le contenu de certaines lois qui ont été adoptées au cours de ces deux sessions et qui ont soulevé dans l'opinion publique certaines incorrections de langage. Le rappel des lois votées par les députés lors des 3e et 4e sessions extraordinaires de l'Assemblée nationale du Bénin au titre de l'année 2022 n'a pas pris beaucoup de temps. L'aspect sur lequel le conférencier s'est attardé avec une démarche pédagogique porte sur les incorrections de langage liées au contenu de certaines lois. Selon James William Gbaguidi, les incorrections de langage, du fait même de certains journalistes, ont commencé au sein de l'opinion publique et donnant une compréhension erronée des dispositions législatives nouvelles. « Il s'agit en particulier de celles qui ont rapport à la loi n° 2022-19 modifiant et complétant la loi n° 2012-15 du 18 mars 2013 portant code de procédure pénale en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2018-14 du 02 juillet 2018 », a-t-il fait savoir.

En effet, il a été abondamment relayé dans l'opinion publique, via les médias et réseaux sociaux que dès que la loi entrera en vigueur, le Président de la République serait habilité à "suspendre les peines" des personnes condamnées dans notre pays de telle manière que beaucoup de nos compatriotes retiennent d'ores et déjà que les Députés, par le vote qu'ils ont récemment effectué, ont donné la possibilité à l'Exécutif, de remettre en cause le travail accompli par la Justice.

En parlant de suspension de peine, a fait savoir James William Gbaguidi, c'est qu'on laisse entrevoir une entorse décidée par le Chef de l'État à une décision de justice censée être devenue définitive. « En réalité, la loi ne donne pas au Président de la République le pouvoir de suspendre une peine privative de liberté, ni aucune autre peine d'ailleurs. Ce n'est pas de son ressort. Il s'agit plutôt de la suspension de l'exécution de la peine », a martelé le Porte-parole de l'Assemblée nationale du Bénin. En d'autres termes, et selon ses propos, le juge aura déjà achevé son travail qui est de connaître des faits, de les apprécier et de prononcer ses jugements, ou arrêts qui seraient devenus définitifs. « C'est seulement après que la peine aura déjà commencé à être exécutée, que le Président de la République pourra intervenir. En se fondant sur des motifs comme la bonne conduite de la personne détenue ou sur des considérations d'ordre humanitaire ou social significatives, il peut, sur demande de la personne concernée ou de ses avocats, ordonner la suspension de l'exécution de la peine pour une durée de 5 ans, renouvelable une seule fois », a clarifié James William Gbaguidi.

● *James William Gbaguidi porte-parole de l'Assemblee Nationale*

Le Président de la République ne décidera pas de façon unilatérale et arbitraire. Son décret sera le fruit d'une procédure rigoureuse et exigeante qui commencera nécessairement par la personne condamnée elle-même ou son conseil. Ensuite entreront en jeu deux autres acteurs majeurs que sont le ministre chargé de la justice et la commission de surveillance des prisons. Il ne s'agit donc pas d'une suspension de la peine prononcée. Celle-ci demeure inchangée. C'est uniquement son exécution que le Président de la République pourra suspendre après avis de la commission de surveillance saisie et rapport du ministre chargé de la justice. Au cas où cette suspension est acquise pour une durée de cinq ans, renouvelée et que le délai de 10 ans est échu, la suspension de peine produit les effets d'une grâce présidentielle. Autrement dit, la personne ne retournera pas en prison.

Les lois votées au cours de la 3e et 4e session extraordinaire de l'année 2022

Lees principales lois adoptées à l'occasion des sessions extraordinaires concernées sont nombreuses. Ouverte le mardi 27 septembre 2022 à la demande du Chef de l'État, la troisième session extraordinaire de l'année 2022 a connu l'examen et l'adoption des textes suivants :

• la loi n° 2022-16 portant création, organisation et fonctionnement de la Cour spéciale des affaires foncières : le gouvernement a fait le constat selon lequel les chambres de droit de propriété foncière de la plupart des tribunaux de première instance et des cours d'appel sont submergées par des dossiers complexes et qui durent anormalement. Il a alors pris l'initiative de la création d'une juridiction spécialisée, exclusivement dédiée à ces questions, et destinée à favoriser pour les justiciables ayant des affaires dans certaines communes connues pour la masse importante de dossiers à caractère foncier qu'elles génèrent, l'accès à une justice plus diligente et plus crédible. La Cour ainsi créée, aura compétence sur les communes d'Abomey-Calavi, d'Allada, de Cotonou, de Ouidah, de Porto-Novo, de Sèmè-Podji et de Tori-Bossito, particulièrement exposées aux litiges en matière de terre ;

• la loi n° 2022-17 modifiant la loi n° 2020-37 du 03 février 2021 portant protection de la santé des personnes en République du Bénin : à l'occasion du vote de la loi n° 2020-37, certaines dispositions ont prévu la souscription d'une assurance santé pour chaque employé, qu'il soit du secteur privé ou du secteur public au Bénin. Ces dispositions mettaient cette souscription entièrement à la charge de l'employeur. Ce faisant, la loi fragilise la mesure en réduisant sa soutenabilité, surtout pour les employeurs du secteur privé. De même, l'absence de toute contribution financière de la part de l'employé assuré, réduit sa responsabilité dans la prévention des maladies. Les députés ont donc validé la volonté du gouvernement de mettre en place une souscription partielle de la police d'assurance par les employés en complément de celle payée par l'État ou les employeurs du secteur privé ;

• la loi n° 2022-18 portant création, composition et organisation du corps des inspecteurs des services judiciaires : Il s'agissait de mettre en conformité la législation béninoise au sujet de la mise en place des corps de contrôle au Bénin. Celui des inspecteurs des services judiciaires ainsi créé vient en compléter d'autres que sont le corps des inspecteurs des finances, celui des inspecteurs des services et emplois publics et enfin celui des inspecteurs de ministère. Dans le même temps, la loi votée vient corriger certaines insuffisances du dispositif préexistant ;

• la loi n° 2022-19 modifiant et complétant la loi n° 2012-15 du 18 mars 2013 portant code de procédure pénale en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2018-14 du 02 juillet 2018. Les fonctions de la peine sont la rétribution, la dissuasion et la réhabilitation. Par la rétribution, la personne condamnée paie à la communauté le prix du trouble qu'elle a occasionné. Par la dissuasion, toute personne tentée de commettre une infraction, par crainte de la sanction encourue penserait plutôt à y renoncer. Par la réhabilitation ou resocialisation, l'agent pénal retrouve une place parmi les gens libres, une fois le processus judiciaire mené à son terme. Ainsi, les mécanismes tels que les peines alternatives à la détention et les aménagements de peine sont inscrites dans notre droit positif. Toutefois, en matière criminelle, la possibilité d'assurer une resocialisation optimale des personnes reconnues coupables par une juridiction pénale et condamnées à une peine privative de liberté étaient assez limitées. Pour résoudre cette difficulté, l'Assemblée nationale a adopté cette loi qui confère au Président de la République, le pouvoir d'ordonner, à la demande de la personne condamnée ou de son avocat, la suspension de l'exécution de la peine, lorsque celle-ci est justifiée par des raisons de bonne conduite oueds raisons sociales et humanitaires ;

• la loi n° 2022-20 portant modification des dispositions de l'article 585.1 de la loi n° 2008-07 du 28 février 2011 portant code de procédure civile, commerciale, sociale, administrative et des comptes en République du Bénin, telles que modifiées par la loi n° 2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice. En matière de saisie immobilière, cette loi redonne compétence aux tribunaux de première instance et aux tribunaux de commerce, plutôt qu'au juge de l'exécution, comme le prévoyait la loi de 2020.

• Examen et adoption de la loi n° 2022-21 portant modification et complément de la loi n° 2001-09 du 21 juin 2002 portant exercice du droit de grève en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2018-34 du 05 octobre 2018. Prenant conscience de ce que sur l'ensemble du territoire national, certains secteurs vitaux de l'économie ne doivent, en aucune circonstance souffrir des arrêts et autres interruptions dus à des mouvements de grève, qu'ils soient gérés par des structures privées ou publiques, le gouvernement a introduit un projet de texte tendant à la modification de la loi sur l'exercice du droit de grève au Bénin. À l'issue du vote opéré par les députés, la grève est désormais formellement interdite dans les secteurs d'activités portuaire et aéroportuaire ainsi que ceux de l'eau, de l'énergie et des hydrocarbures.

Journée mondiale de l'épargne 2022 au Bénin

Le numérique au cœur de la 5è édition dans 30 communes

Du 31 octobre au 04 novembre 2022, la Société d'inclusion financière SIF-Groupe organise dans trois communes béninoises, la cinquième édition de la journée mondiale de l'épargne au Bénin. Des acteurs du secteur financier au Bénin et d'ailleurs en Afrique sont attendus à cette édition, aubaine pour renforcer l'éducation financière des populations béninoises.

● *Bidossessi WANOU*

Selon le rapport Global FINDEX 2021 de la Banque mondiale, plus de 3,6 millions d'adultes ne disposent pas d'un compte bancaire au Bénin. Si les Opérateurs de téléphonie mobile font un effort pour améliorer ce taux, toujours est-il que des défis restent nombreux à relever notamment en ce qui concerne l'épargne dans un circuit formel face à l'interdiction du système traditionnel dit « adogbè ». En vue d'outiller les populations sur l'intérêt de l'épargne auprès d'une institution financière formelle, la Société d'inclusion financière (SIF-Groupe) célèbre pour la cinquième fois au Bénin, la journée mondiale de l'épargne. En raison des défis liés à la digitalisation, cette édition revient sur le thème de l'édition 2018, « la culture de l'épargne à l'ère du numérique ». Selon Armel Bruno Allavo, Gérant de SIF-Groupe, « la journée mondiale de l'épargne au-delà d'une simple fête de l'épargne devrait être pour les prestataires de services financiers orientés vers l'épargne, une occasion de partager les expériences faites aussi bien aux plans national, régional et international et de réfléchir sur les comportements des consommateurs en matière d'épargne dans un monde en totale mutation et où les clients sont de plus en plus exigeants ». Durant cette célébration, SIF Groupe et les prestataires de

● *Photo de famille*

services financiers mobilisés apporteront aux populations béninoises, notamment rurale, des notions concrètes en éducation financière axée sur le digital. Il sera question de sensibiliser les populations sur l'importance et la nécessité de l'épargne, l'avantage de la digitalisation des services financiers, le fonctionnement de leurs différents comptes, d'inciter les institutions financières à développer des produits d'épargne adaptés aux cibles, de rapprocher Fintech et institutions financières etc. Des réflexions sont également prévues sur l'inclusion financière au Bénin avec le lancement du 1er Forum béninois de l'inclusion financière (FOBIF) avec la participation des différents acteurs de l'écosystème: banques et établissements financiers, SFD, compagnies d'assurance, Emetteurs de monnaie électronique (ETM), Sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI), régulateurs…, acteurs étatiques et des structures régionales et nationales venues du Togo, RDC, Côte-d'Ivoire, Niger. Les médias seront également initiés au jargon de l'inclusion financière. Au total, une centaine de panélistes et plus de 500.000 participants sont attendus. Jean Prosper Danzabe, Manager Banktech a MTN Mobile Money Bénin, partenaire de l'évènement a salué la pertinence de cette manifestation qui favorise l'éducation financière et souligné l'engagement de MTN à développer des services d'épargne qui permettront aux Béninois de faire face aux tempêtes économiques et crises qui limitent la mobilité et perturbent l'économie. Représentant de la BIIC, Charles Cécile Kpènou s'est inscrit dans la même logique en rassurant la population des efforts en cours à la BIIC pour leur offrir des services de proximité et de qualité pour l'amélioration du climat socio-économique de tous. Il faut rappeler qu'au nombre des communes ciblées pour les festivités, les 12 chefs-lieux de département ont été pris en compte en plus de 18 autres communes.

Financement du secteur agricole au Bénin

Une plateforme de mesure des performances des SFD lancée

Recueillir et suivre les données sur le financement du secteur agricole par les Services financiers décentralisés (SFD), c'est l'objectif visé à travers la mise en service de la plateforme de Promotion de la Microfinance par ses Indicateurs (PromFI-SIFA). C'était le mercredi 12 octobre 2022 à Cotonou en présence de différents acteurs des SFD et du secteur agricole.

● *Photo de famille*

● *Bidossessi WANOU*

Il sera aisé maintenant de recueillir des données sur les acteurs des Systèmes financiers décentralisés quant au financement du secteur agricole. Il a été mis à leur disposition, un outil de mesure des performances susceptible de leur permettre de mieux structurer le financement aux producteurs agricoles. L'initiative de ladite plateforme s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur Agricole (PADDSA), financé par l'Union européenne depuis 2017. Le Régisseur du Programme, présent à la mise en service de cette plateforme a exprimé ses attentes et les raisons de l'opérationnalisation de la plateforme. Selon Mapolin HOUESSOU, la mise en place du PromFI - SIFA vient à point nommé. Pour sa part, « Je veux pouvoir espérer avec les responsables des SFD que l'opérationnalisation de cette plateforme facilitera d'une part la production régulière des rapports de performance des SFD dans le domaine du financement de l'agriculture et également des notes d'information sur l'évolution des finances agricoles dans les sept pôles de développement agricole. Pour moi, elle permettra également la conduite des études et des recherches dont les résultats seront partagés avec tous les acteurs de l'écosystème des institutions de financement agricole dans notre pays », a-t-il déclaré. A l'en croire, chiffrer les indicateurs de performance sur le financement du secteur agricole exige des données sur le volume du financement agricole accordé de même que le niveau de remboursement des financements accordés par les SFD. Heureuse d'avoir désormais à disposition un tel outil, l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin (APSFD), en a dit l'intérêt. Selon son président, Ignace DOVI, la PromFI - SIFA permettra aux SFD de mieux organiser les financements aux producteurs. « Il permettra, sous peu et annuellement, d'avoir la cartographie de la finance agricole au niveau du Bénin. Cet outil de mesure des performances en finance agricole est venu à point nommé », a-t-il fait savoir. Au nom du Fonds National du Développement Agricole, Nazaire Gbaguidi s'est engagé à appuyer les bénéficiaires afin qu'un bel usage soit fait de cet outil afin de permettre au Bénin de disposer d'une banque de données fiables en ce qui concerne le financement du secteur agricole.

Echanges entre partis politiques et Médiateur de la République

Pascal Essou pour zéro violence aux législatives de 2023

Le lundi 10 octobre 2022 a eu lieu à Grand-Popo, une séance d'échanges entre les partis politiques, les différentes parties prenantes à l'organisation des élections législatives de janvier 2023.

● *Falco VIGNON*

Assurer un déroulement paisible des prochaines joutes électorales au Bénin, c'est l'objectif visé par le médiateur de la République Pascal Essou et ses services. Durant la séance qu'il a eue avec les partis politiques et autres parties prenantes aux législative de 2023. En effet, l'enjeu, c'est le Bénin. L'objectif, c'est le vivre-ensemble et le défi, c'est de faire en sorte qu'il y ait zéro violence avant, pendant et après les élections législatives de janvier 2023 », a confié Pascal Essou, Médiateur de la République préoccupé par la

prévention des affrontements et conflits politiques comme le Bénin en a connu aux dernières élections. Représentant résidant du système des Nations unies au Bénin, Salvator Niyonzima a également émis le souhait de voir ces élections constituer des moments festifs comme le peuple béninois en a donné l'exemple depuis 1990. C'est pourquoi, le Représentant résident a salué l'initiative et a recommandé la multiplication d'espaces de dialogue pour sauvegarder la paix. « Un processus électoral joue un rôle important dans l'animation de la vie politique et démocratique d'un pays. La sensibilisation des militants et sympathisants, l'importance du fichier électoral, l'accompagnement des partis politiques dans la préparation et la soumission des dossiers de candidatures, la représentation et la transparence dans la centralisation ainsi que le décompte des voix, etc. sont des étapes sensibles qui requièrent le sens de responsabilité et de civisme de chaque acteur. « Loin de constituer une fin en soi, une élection est un moyen pour asseoir la paix et promouvoir le développement durable qui constitue les aspirations les plus profondes des peuples », croit savoir Salvator Niyonzima qui a poursuivi : « Individuellement et collectivement nous avons le devoir de contribuer à des élections inclusives, pacifiques et transparentes ». Durant trois jours donc, les participants ont suivi cinq différents panels de huit communications animés par des institutions impliquées dans les élections et des fonctionnaires du médiateur de la République. C'était l'occasion de revenir sur les missions assignées au Médiateur de la République qui est habilité à faire des plaidoyers à l'endroit des acteurs et institutions sur les plans administratif, politique et législatif et d'intervenir pour le règlement des différends entre les citoyens et les organismes publics. Aussi, le médiateur concilie le parties et promeut la paix, prévient les violences, comme c'est le cas pour cette rencontre entre acteurs en prélude aux législatives de janvier prochain. L'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP) est également intervenue à cette séance et a présenté quelle part elle prend dans l'organisation des élections, à savoir, la mise à disposition de la Liste électorale informatisée (LEI).

Améliorez dès maintenant votre visibilité sur internet grâce à notre référencement

INSCRIVEZ-VOUS SUR | www.goafricaonline.com →

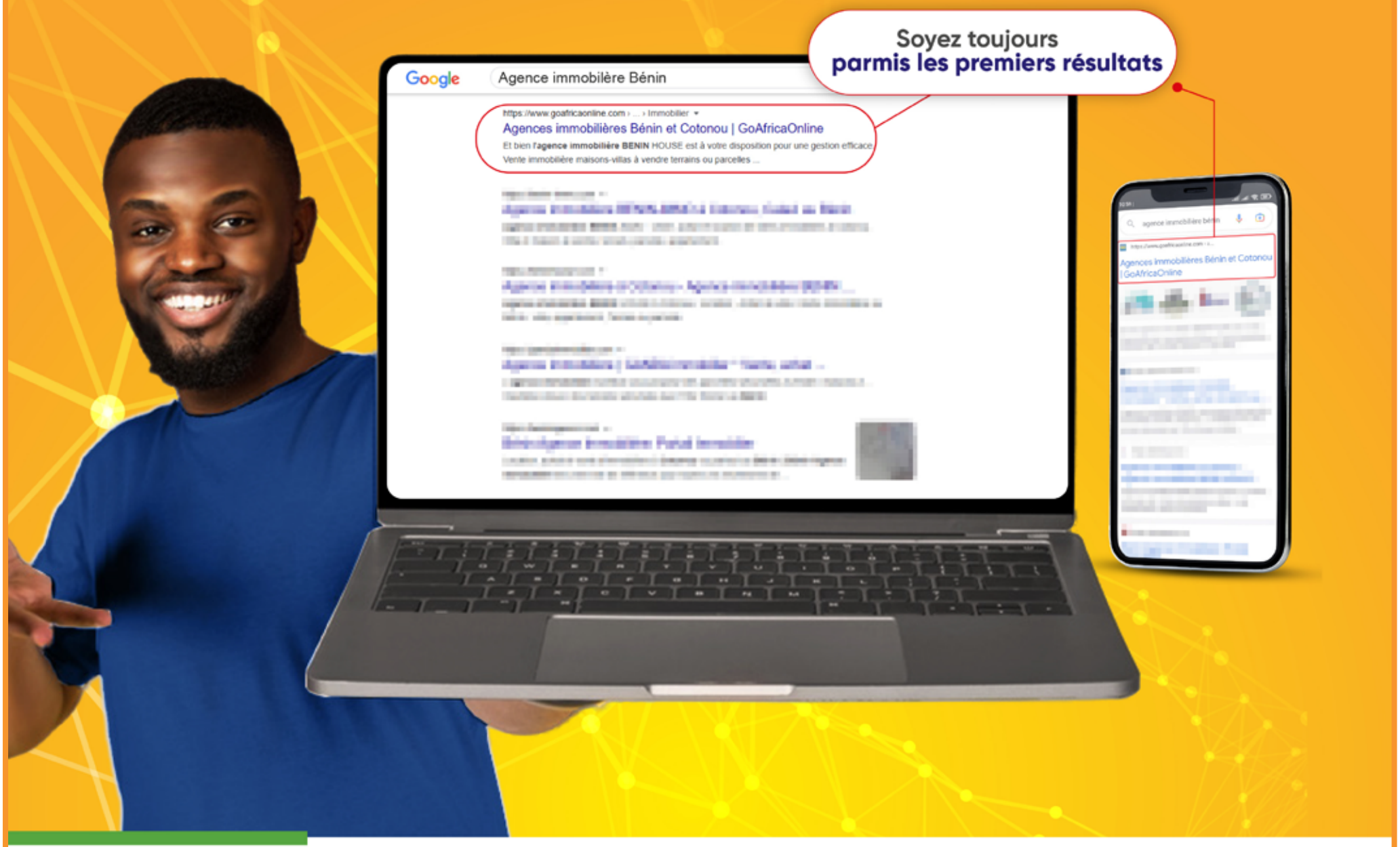

GO AFRICA online

Le plus grand réseau de professionnel d'Afrique

+229 69 69 04 06 contact@goafricaonline.com

Go Africa Online